



CDOS

VAL-DE-MARNE

**Dans ce numéro :**

Edito	1
Les mesures du gouvernement pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport	2
Quel sort pour les Jeux de Tokyo ?	3
Le sport n'est pas un remède universel	4/5
30 minutes d'activités physiques par jour : le gouvernement veut faire bouger les écoliers	5/6
L'EPS doit rester au concours de professeur des écoles et être revalorisée dans leur formation »	7
Sport à l'école : et si on faisait enfin ce qu'il faut ?	8
Tokyo-2020: Claude Onesta constate "un affaiblissement général" de la France	9
Les jeux traditionnels, plus ludiques et plus subtils que bien des sports	9/11
JO 2024 : ce projet unique en Europe accueillera en Seine-Saint-Denis	11
Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat	12
Une nuit du sport aux accents japonais	12
Visite d'Orange pour Bénévolat : Jeux m'engagent !	13
Le développement durable et Bénévolat : Jeux m'engagent !	13
Vivicitta !	14
Créteil : Coupe du monde de football des quartiers	15
Gestes barrières coronavirus	16

Bonjour à tous,

Le monde sportif, comme tous les secteurs d'activités de notre société, est impacté par l'épidémie annoncée du coronavirus sur notre territoire.

Des rencontres sportives sont ou seront supprimées. Nous devons être très vigilants, et suivre les conseils et directives des autorités en ce qui concerne la santé de tous. Nous devons prendre notre part et faire preuve de responsabilité pour éviter la propagation de ce virus.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier les autres problèmes qui harcèlent le monde sportif, tels que la violence sexuelle, les discriminations, le racisme et l'anti-sémitisme notamment. Comme je l'ai dit déjà à plusieurs reprises, le monde sportif se doit d'être exemplaire dans son comportement.

D'autre part, de nombreux clubs sont en attente de leur fédération en ce qui concerne le déploiement des subventions du type CNDS. Doivent-elles attendre encore plusieurs mois pour savoir les nouvelles conditions d'attribution de ces subventions ? A part bien sur les 28 disciplines qui savent comment cela a été distribué en 2019.

Vouloir faire évoluer le monde sportif, quand on ne connaît pas encore toutes les possibilités de grandir, c'est un peu décevant, je pense que vous me comprenez, mais restons (prudemment) optimistes. Les Jeux Olympiques de TOKYO ne sont pas loin, et grand nombre d'athlètes vont briller sur les podiums ... pour peu que l'épidémie du coronavirus soit jugulée et permette la tenue des Jeux ...

W.L.

16 avenue Raspail
94250 GENTILLY
Tél : 06.03.56.67.74
Courriel: cdos94@cdos94.org
Bimestriel gratuit—N°ISSN 17614899

Directeur de la publication : William LEGUY
Traitement et documentation : Lionel CASSES,
Nathalie CHAVIGNON

Les mesures du gouvernement pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport

Au beau milieu de la multiplication des scandales d'agressions sexuelles dans le monde du sport depuis plusieurs semaines, la ministre des Sports Roxana Maracineanu a détaillé, vendredi 21 février, son plan de lutte pour endiguer le phénomène.

Des annonces faites à l'issue de la Convention nationale de Prévention des Violences sexuelles et au cours de laquelle quatre membres du gouvernement étaient présents aux côtés de Roxana Maracineanu : la ministre de la Justice Nicolas Belloubet et les secrétaires d'Etat Marlène Schiappa et Adrien Taquet. Prévention, numéro vert et « contrôles d'honorabilité, « l'Obs » liste les mesures annoncées ou confirmées par la ministre.

Un « contrôle d'honorabilité » pour 1,8 million de bénévoles et de dirigeants d'associations sportives.

Parmi les mesures phares : l'obligation d'un « contrôle d'honorabilité » pour 1,8 million de bénévoles et de dirigeants d'associations sportives. Actuellement, les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle sont soumis à des contrôles systématiques, réalisés chaque année par une consultation automatisée du casier judiciaire. Néanmoins, cette vérification n'est pas systématique pour les éducateurs sportifs bénévoles.

Il s'agit d'étendre là une expérimentation qui avait déjà cours dans la région Centre-Val-de-Loire et qui a permis d'identifier vingt cas problématiques chez des encadrants sportifs, dont une condamnation pour pédophilie dans le nord de la France.

Le contrôle d'honorabilité, que la ministre des Sports Roxana Maracineanu « entend généraliser » à l'ensemble des bénévoles sportifs, sera étendu dans un premier temps à la Fédération française de football (FFF).

Une formation pour les éducateurs sportifs sur « l'éthique et l'intégrité »

En plus du renforcement du « contrôle d'honorabilité », le gouvernement souhaite la mise en place d'un module de formation obligatoire pour les éducateurs sportifs et portant sur l'éthique et l'intégrité. Il est également question de mettre en place un code de déontologie.

La ministre des Sports a également demandé aux différentes fédérations d'instaurer un plan de prévention spécifique, qui doit « être un enjeu majeur des prochaines élections fédérales, au même titre que les questions de lutte contre le dopage ou les dérives communautaires ».

Atelier de travail gouvernemental sur les violences sexuelles dans le sport

La ministre des Sports a aussi annoncé le début « d'atelier de travail avec les fédérations sportives, les services de l'Etat et des experts » dans l'objectif de bâtir un plan de prévention contre les violences sexuelles dans le sport. Ces travaux doivent aboutir à une étude et des propositions pour mai 2020. La mission sera encadrée par Fabienne Bourdais, déléguée ministérielle chargée des violences sexuelles dans le sport qui avait déjà rédigé un rapport sur cette question en 2014.

Par ailleurs, une cellule est aujourd'hui dédiée au traitement des signalements de violences sexuelles, au sein de la Direction des Sports. Elle sera renforcée avec l'arrivée de trois agents supplémentaires.

Renforcement des moyens d'écoute

Autre annonce, Roxana Maracineanu a confirmé la signature d'une convention avec le Service national d'Accueil téléphonique pour l'Enfance en Danger (Snated). Désormais, le numéro 119 de l'Enfance en Danger pourra aussi recueillir la parole des victimes dans le champ sportif, après une formation des écoutants par la Direction des Sports. Cette ligne est ouverte 24 heures sur 24 et opère avec des professionnels.



Un dispositif d'alerte sera également mis en place pour permettre d'engager des mesures de police administrative.

Source : L'Obs et l'AFP

Le sort des Jeux de Tokyo se jouera dans trois mois

Dick Pound parle peu. Mais le dirigeant canadien sait le faire avec fracas. Le privilège de l'ancienneté, sans doute. Entré comme membre du CIO en 1978, l'ancien avocat en est aujourd'hui le doyen.

Ses derniers propos, relayés par Associated Press, jettent un froid. Dick Pound brise la loi du silence qui enveloppe l'institution olympique depuis le début de la crise du coronavirus. Il est le premier à évoquer tout haut la possibilité d'une annulation pure et simple des Jeux de Tokyo 2020.

Selon lui, un seul scénario reste envisageable dans l'hypothèse où l'épidémie ne soit pas rapidement contenue : une annulation des Jeux. Les autres options, report ou délocalisation, ne sont pas d'actualité et ne le seront pas.

Un report ? Impossible, tranche le Canadien. « Vous ne pouvez pas remettre à plus tard un événement de la taille et de l'importance des Jeux olympiques. Il y a tellement d'éléments à prendre en compte, tant de pays et de contraintes du calendrier, tant pour les compétitions que pour les diffuseurs. Il n'est tout simplement pas possible de décider de déplacer les Jeux au mois d'octobre. » Une délocalisation dans une autre ville et un autre pays, moins touchés par le virus ? Shaun Bailey, le candidat du parti conservateur à la mairie de Londres, a suggéré que la capitale anglaise pourrait constituer un excellent plan B. Mais Dick Pound balaye l'hypothèse.

« Le déplacement ailleurs est très difficile, estime le Canadien. Il existe actuellement peu d'endroits dans le monde où il serait possible d'aménager les installations en si peu de temps. » Dick Pound rejette de façon tout aussi catégorique le scénario d'un éclatement des sports sur une multitude de sites à travers le monde. « Nous n'aurions plus alors des Jeux olympiques, mais une série de championnats du monde. »

Reste une seule piste, la pire : l'annulation. Prudent, Dick Pound se garde bien de mettre même un seul pied dans la porte. Il a répété à Associated Press que le CIO n'exigeait à ce jour « ni annulation ni report. » Mais le Canadien ne s'interdit pas d'évoquer tout haut le scénario catastrophe. Il le fait en son nom, sans prétendre incarner la voix officielle. Mais son analyse de la situation ne manque pas de pertinence.

« Nous sommes confrontés à une nouvelle guerre et nous devons y faire face. À un moment, les gens vont devoir se demander : « L'épidémie est-elle suffisamment sous contrôle pour que nous puissions aller à Tokyo en toute sécurité ? L'annulation serait une grande, très grande, décision. Elle ne peut pas être prise avant d'avoir en mains tous les éléments les plus fiables. »

Dick Pound se veut concret : il fixe un ultimatum. Selon lui, il sera impossible au CIO et aux Japonais d'attendre le dernier moment. Ils devront prendre une décision au plus tard à la fin du mois de mai, soit deux mois avant le début des Jeux de Tokyo 2020.

« Il est possible d'attendre jusqu'à deux mois avant, s'il le faut, suggère-t-il. Cela signifierait reporter la décision jusqu'à la fin du mois de mai et espérer que le virus soit sous contrôle. »

L'argent ? Les pertes ? Dick Pound l'explique : le CIO a tout prévu, y compris le pire. L'institution olympique a constitué un « fonds d'urgence » pour pallier au scénario d'une annulation des Jeux. Il s'élèverait à un milliard de dollars. Insuffisant pour compenser les dépenses astronomiques consenties par les Japonais au cours de sept dernières années. Mais le bas de laine du CIO pourrait assurer le financement du mouvement olympique, en priorité les fédérations internationales, privées des ressources liées aux Jeux.

A moins de 150 jours de l'ouverture, l'analyse formulée par Dick Pound tient encore de la fiction. Mais le Canadien a le mérite d'exprimer tout haut une crainte formulée à mots retenus par l'ensemble du mouvement olympique, Surtout, il propose une échéancier. Trois mois pour décider. Peut-être même moins.

Source : francsjeux.com



Le sport n'est pas un remède social universel

Au moment même où l'actuel gouvernement envisage un désengagement de l'État des structures du sport de haut niveau après les JO de Paris en 2024, à contresens de la réforme dont elle a hérité, la ministre Roxana Maracineanu a raison de rappeler que l'« on a plus que jamais besoin de l'État au sein des fédérations » avant de présenter le futur projet de loi « sport et société ». La question de la gouvernance des fédérations, c'est un vrai sujet, est une chose, car elle ignore assez largement en effet la pratique sportive de Monsieur Tout-le-monde. Les valeurs et les compétences sociales dont on pare cette dernière, avec des contraintes, il est vrai, déjà imposées par les pouvoirs publics aux fédérations, ne peuvent être aux antipodes de ce que l'on propose concrètement aux publics éloignés du haut niveau et elles réclament donc la plus grande vigilance de la part d'un État qui serait soucieux de préserver leur caractère ludique, gratuit et révélateur de soi, leur pouvoir de réunir harmonieusement les femmes et les hommes.

Car le sport a pris dans nos sociétés une place telle qu'il n'est plus le véhicule de simples techniques ou savoirs spécifiques dans un but de jeu, de compétition ou de vie commune. Il est aussi porteur au niveau sociétal global d'une pensée indexée sur le tout économique, qui tend à isoler les pratiquants dans un individualisme répondant aux exigences du néolibéralisme. Dans sa définition politique, le sport revêt tout un tas de fonctions que l'on présente comme vertueuses, sauf que ce qui frappe certains esprits perspicaces est que l'activité physique sert discrètement un programme accompagnant la mutation de la société française, qui s'est bâtie sur la solidarité et une forme d'égalité devant les pratiques sportives ou culturelles, vers le modèle privé anglo-saxon.

Je résume : les politiques de sport-santé ou sport à l'échelle individuelle énoncent tous sans jamais le dire de cette façon un principe de la rentabilité de l'effort. Dans le « sport pour tous », cela a aussi des répercussions que le sociologue Gilles Vieille Marchiset* analyse dans un livre dense et instruit intitulé *La conversion des corps. De quoi s'agit-il ? D'une nouvelle religion ?*

Puisque le Comité d'organisation des JO à Paris, le Comité olympique français et le gouvernement veulent inciter tous les Français à se convertir au sport et aux activités physiques dans leur quotidien pour leur bien, il est aussi permis de se demander au nom de quelle croyance ? Les programmes politiques indexés nous enjoindraient-ils à faire du sport pour d'autres raisons que sportives ? Possible. D'abord parce que la pratique physique peut être aussi vue en termes économiques. Ce marché de la « forme » est d'ailleurs en pleine croissance.



Deuzio, il existe, sans forcer le trait, une véritable injonction à faire du sport très consensuelle justifiée pour des raisons de santé publique, même si elle ne touche majoritairement que les classes moyennes et supérieures consentantes, ayant le temps et l'argent pour s'y conformer. Un discours très « moderniste » prépare sans aucun doute les esprits à penser par le corps. Il transite par divers canaux : recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), théories santéistes, sport sur ordonnance médicale, sport pour favoriser l'intégration sociale et, enfin, quête de bien-être personnel. Car, bien sûr, le bien-être découlerait de la pratique sportive. N'y aurait-il pas là une entreprise de normalisation des esprits par le corps ?

Pour le sociologue, le message à peine subliminal est clair : la conversion des corps est « le produit d'institutions politiques et diffusé par différents entrepreneurs de bien-être corporel, mais approprié de manière différenciée par les individus ». Dit autrement, le sport sous son aspect de pratique sociale est utilisé à produire des entrepreneurs de soi, en gros : « Gérez-vous vous-mêmes et l'État pourra se dégager d'autant mieux des problématiques de santé publique », laissant aux intérêts privés le soin de fournir matériels, conseils, lieux et conditions de pratique, voire les soins idoines. Mais, du coup, ces professionnels du sport global seront formés comment, par qui, soumis à l'expertise de quelles autorités ? Pour le sociologue, « si l'intention paraît belle – prendre conscience de son corps –, on peut discuter des méthodes ».

Car le but est bien pour les politiques de s'éviter des coûts de santé tout en faisant marcher le commerce (vêtements, technologie, coachs sportifs, nutritionnistes, etc.), ce qui, inévitablement crée déjà (et créera) des inégalités sociales.

Le problème est que les études labellisées scientifiques qui inspirent cette pensée politique occidentale (sous couvert d'apolitisme) pour lutter en vrac, contre la sédentarité des jeunes, l'obésité, ne tiennent souvent pas compte des causes sociales premières à cet « état physique ». Sans compter qu'elles pointent du doigt certaines catégories de la population ne suivant pas ces injonctions à marcher, bouger, courir, lesquelles conduisent à des discriminations, envers les pauvres, certaines communautés non blanches, les femmes qui doivent être minces, les malades.

Mais ce que l'on dit moins est que, par exemple, les conclusions de l'étude récente de l'OMS, parue en novembre 2019 dans la revue *The Lancet Child & Adolescent Health* et qui semble-t-il ont fait un tabac, si j'ose dire, chez nos gouvernants et les promoteurs de l'Olympisme, sont remises en cause par d'autres recherches, dont, nous dit Gilles Vieille Marchiset, celle d'une équipe canadienne emmenée par Geneviève Rail** sur les chiffres, objectifs et résultats attendus d'une telle obligation à se bouger les fesses.

Ceci pour dire que le sport en tant que remède universel au mal-être, à la maladie ou à la relégation sociale n'est évidemment pas à prendre comme une évidence. Il y a dans l'histoire de tristes exemples de volonté à construire des corps sains et neufs qui poursuivaient d'autres objectifs que le bien-être et la santé, notamment dans l'Italie de Mussolini où les « samedis fascistes » consistaient à obliger toute la population à faire du sport pour mieux se conformer à l'idéal soldatesque du régime. Et donc, sans doute, vivre mieux ?

Ainsi Geneviève Rail n'y va pas par quatre chemins : « Dans nos sociétés néolibérales, (...) l'impératif du bien-être efface l'engagement politique et engendre un culte du biocitoyen en forme et productif que l'on oppose aux bio-Autres mal en point et improductifs. L'impératif du bien-être conduit à des missions de sauvetage mal conçues qui visent à sauver des bio-Autres, mais qui tendent en fait à entériner les divisions de classes et à reproduire des structures sociales patriarcales et coloniales. Au sein de ces structures, les activités physiques et sportives sont instrumentalisées et deviennent des rouages majeurs de grands projets commerciaux axés sur la conquête de marchés au nom du bien-être ».

On voit bien ici qu'il y a différentes approches politiques du sport à l'adresse des masses. Et non une seule voie, ou voix.

Pour Gilles Vieille Marchiset, il est aussi question d'éthique du bonheur. Il y a conversion des corps avec cette idée qu'à défaut de pouvoir sauver son âme, nos sociétés voudraient nous imposer la possibilité d'un nouveau salut, par le corps. Avec son lot de culpabilisation pour qui n'entreprendrait pas sa forme physique selon des modalités programmées pour lui. Comme en religion, les mécréants, ceux qui n'iront pas à la grand-messe du jogging matinal, sont promis à l'enfer, car le service public d'éducation et de santé ne sera peut-être plus là pour s'occuper de leurs déviations et maux inhérents, bien fait pour eux.

Ajoutons à cela les liens qui sont évidemment tissés entre ce souci d'être bien « dans sa peau » pour être plus performant au travail.

Ces réflexions pour dire que dans cette période troublée pour le monde du sport, il serait peut-être urgent, sans attendre les Jeux de 2024, de s'atteler à repenser les missions du ministère et des fédérations, pour freiner les dérives en tous genres qui ne convergent que vers une chose : la déresponsabilisation de l'État (qui fait mine d'être bienveillant envers les citoyens) face à une dérégulation organisée qui, à travers le sport, influe grandement sur les générations qui viennent, leur mentalité, leur esprit critique. Rompez, vous pouvez fumer.

Olivier Villepreux

* Gilles Vieille Marchiset est professeur des universités et directeur du laboratoire Sport et sciences sociales à l'Université de Strasbourg. Il est l'auteur de *La conversion des corps. Bouger pour être sain* (L'Harmattan, 2019).

** Geneviève Rail est professeure à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université publique du Québec à Montréal. Lire : <https://www.cairn.info/revue-staps-2016-2-page-17.htm> Elle est l'auteur de *La violence de l'impératif du bien-être. Bio-Autres, missions de sauvegarde et justice sociale* (De Boeck Supérieur, revue Staps 2016).

Source : lemonde.fr

30 minutes d'activité physique par jour : le gouvernement veut faire bouger les écoliers

Proposer davantage d'exercices physiques aux enfants à l'école dès la rentrée, c'est le souhait des ministres de l'Éducation et des Sports. Aux côtés de Tony Estanguet, ils misent sur les JO 2024 de Paris pour réussir leur pari.

À l'occasion de la semaine olympique et paralympique lancée sous forme notamment d'une chorégraphie de Fauve Hautot invitant les enfants à danser - Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu ont annoncé leur plan pour faire davantage bouger les élèves.

Avec l'idée que les Jeux de Paris 2024, dirigés par Tony Estanguet, peuvent donner l'impulsion. La ministre des Sports, celui de l'Éducation Nationale et le patron du comité d'organisation des Jeux ont expliqué au Parisien comment.

Pour quelles raisons souhaitez-vous développer l'activité physique à l'école ?

JEAN-MICHEL BLANQUER. J'ai beaucoup mis l'accent sur la lecture car c'est la première de toutes les batailles. Symétriquement, il faut être très actif sur les enjeux de l'activité physique. Sa baisse, en particulier à l'adolescence, est un phénomène mondial. D'où l'importance d'adopter des bonnes habitudes dès le plus jeune âge. C'est un sujet que nous partageons avec Roxana Maracineanu et Tony Estanguet, avec l'idée de franchir des étapes d'ici 2024. Nous souhaitons dès maintenant faire un appel aux écoles, à toutes celles qui auront le projet de garantir 30 minutes d'activité physique par jour dans la vie de leurs élèves. Différents outils pédagogiques seront à la disposition des enseignants.

Tony Estanguet, vous pouvez nous donner quelques exemples ?

TONY ESTANGUET. En soutien au sport scolaire, on peut relancer des jeux d'antan, pour bouger pendant les récréations. L'épervier, la marelle, la balle au prisonnier. Des pauses actives, sous forme d'exercices, peuvent aussi être proposées entre deux leçons, dans la classe.

TONY ESTANGUET. En soutien au sport scolaire, on peut relancer des jeux d'antan, pour bouger pendant les récréations. L'épervier, la marelle, la balle au prisonnier. Des pauses actives, sous forme d'exercices, peuvent aussi être proposées entre deux leçons, dans la classe.

J.M.B. De même qu'on ne doit pas être impressionné par la lecture ou par la musique, on ne doit pas être impressionné par l'activité physique, il n'y a rien de compliqué. Les professeurs font déjà des choses formidables, on veut leur proposer davantage d'outils, de coopération, de soutien. Et créer du désir chez les enfants grâce à l'élan des Jeux.

T.E. On n'est pas là pour créer une génération de sportifs de haut niveau mais pour aider à relever des défis de société. Même si à Paris 2024, notre mission première est d'organiser les Jeux, il est de notre responsabilité de faire bouger davantage cette génération. L'école est le meilleur endroit pour avoir un impact.

Le dispositif sera lancé à la rentrée prochaine, sur quelles bases ?

J.M.B. La logique de l'ensemble des initiatives, c'est le volontarisme. On veut que tout ceci se diffuse dans l'ensemble de la France sur la base d'appels à projets et d'appels à manifestation d'intérêt. L'intérêt des Jeux, c'est que ça fait envie et que ça crée du désir.

ROXANA MARACINEANU. Dans la lignée des Jeux, on peut s'engager dans une voie où le corps a plus sa place à l'école, comme dans les pays nordiques où on peut apprendre en bougeant. Ces modèles peuvent inspirer les enseignants. Sur beaucoup de territoires, les professeurs des écoles travaillent déjà en collaboration avec des éducateurs sportifs. Nous avons un enjeu de développement de cette co-intervention pour construire des projets pédagogiques.

Des projets pédagogiques qui ne seraient pas forcément uniquement axés vers le sport ?

R.M. Ça peut bien sûr aller au-delà. Notre projet d'aisance aquatique prévoit des apprentissages autour de la façon dont le corps se familiarise à l'eau et réagit en cas de danger mais permet aussi d'être sensibilisé à ce qu'est l'élément eau, au développement durable, à la poussée d'Archimède. Le dispositif de 30 minutes d'activité physique peut être l'occasion de parler de la place des petites filles et des petits garçons dans une cour de récré et de l'individu dans un groupe.

J.M.B. Ces projets ont des enjeux de santé mais aussi éducatifs et pédagogiques. L'activité physique doit être davantage au centre de nos vies et contribuer à l'équilibre des enfants. On doit opérer cette révolution.

Le plan aisance aquatique destiné aux plus jeunes enfants est-il amené à se développer ?

R.M. Le principe des classes bleues a été expérimenté dans certains territoires, via des associations sportives. Les écoles vont désormais pouvoir se positionner pour ce label aisance aquatique. Un professeur des écoles pourra ainsi être pilote et engager les élèves de la classe. Nos agents du ministère des sports activeront alors l'association qui sur le territoire mettra en place les conditions d'accueil durant une semaine pour permettre à des enfants de maternelle de se familiariser avec l'eau. C'est un engagement fort du ministère de l'éducation nationale dans la lutte contre les noyades.

J.M.B. Tout ceci est cohérent avec notre politique éducative, qui est l'école de la confiance. La confiance en soi, la confiance envers les autres vont ensemble. C'est un cercle vertueux.

Source : Le Parisien



« L'EPS doit rester au concours de professeur des écoles et être revalorisée dans leur formation »

Avec d'autres organisations, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) s'était émue de la disparition envisagée de l'EPS au concours de recrutement des professeurs des écoles, dans le cadre de la réforme de leur formation : le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le report d'un an du projet.

« Ce délai supplémentaire doit être mis à profit pour redonner une place significative à la discipline dans la formation des enseignants », insiste la présidente de l'Usep, au nom de l'articulation entre EPS et sport scolaire.

Véronique Moreira, présidente nationale de l'USEP, a été interrogée sur ce sujet :

Véronique Moreira, l'Usep se félicite du report d'un an de la réforme de la formation des enseignants du premier degré : quel était le problème ?

Ce qui est en cause, c'est la place accordée à l'éducation physique et sportive (EPS) dans la formation des futurs professeurs des écoles. Le groupe de travail chargé, au sein de l'Éducation nationale, de la réforme de leur formation, prévoyait de supprimer l'oral obligatoire d'EPS du concours de recrutement (CRPE). En tant que discipline, l'EPS aurait perdu de sa légitimité, et le sport scolaire avec elle, tant l'articulation est forte entre l'une et l'autre.

C'est si grave ?

À nos yeux, oui. Le ministre souhaite que la formation se recentre sur les enseignements fondamentaux : pour nous, l'EPS en fait partie. Pour qu'il s'épanouisse, il est fondamental que l'enfant soit à l'aise dans son corps et puisse développer des capacités physiques qui contribuent également à sa réussite scolaire. Supprimer l'épreuve d'EPS du concours dévaloriserait la discipline et enverrait le signal de son peu d'importance.

D'autres organisations ont-elles réagi ?

L'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), le Syndicat national de l'éducation physique (Snep), l'Association des enseignants d'éducation physique et sportive (AEEPS), le Syndicat des enseignants (SE-Unsa)...

Ce sont en effet des professeurs d'EPS qui forment leurs collègues du premier degré au sein des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé). Mais l'association Egal sport a aussi rappelé que l'EPS permet de travailler sur l'égalité filles-garçons et de lutter contre les stéréotypes.



L'USEP est très attachée au fait de former des citoyens, tout en apportant aux enfants une culture sportive, au sens d'habitudes de pratique. Cela ne s'apprend pas en regardant la télé !

Conserver l'oral d'EPS au concours de recrutement des professeurs des écoles ne résoudra pas la question de la formation...

Non, et c'est pourquoi nous souhaitons que ce report permette de mener une vraie réflexion sur la question. Comment imaginer faire respecter les 3 heures hebdomadaires d'EPS des programmes officiels sans que les enseignants soient suffisamment formés ? Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Il y a une dizaine d'années, du temps de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), durant leurs deux années de spécialisation après la licence, les étudiants bénéficiaient de 72 heures de formation en EPS.

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une trentaine d'heures dans le meilleur des cas. À titre d'exemple, pour l'apprentissage de la natation, ils ne voient la plupart du temps que des vidéos, et à peine 3 heures de formation y sont consacrées !

L'USEP, qui organise des rencontres sportives, est bien placée pour le savoir : construire et animer une séance d'EPS pour sa classe ne s'improvise pas. Trop peu formés, les jeunes enseignants y renoncent, tout simplement. C'est pourquoi nous ne demandons pas seulement le maintien de l'oral d'EPS au concours : nous réclamons que l'EPS retrouve toute sa place dans la formation, et que celle-ci soit étalée dans le temps et déconnectée de la seule préparation du concours.

Un enseignant qui maîtrise l'enseignement de l'EPS, et sait l'importance des activités physiques pour les enfants, sera alors enclin à s'investir dans le sport scolaire.

Source : usep.org

« Sport à l'école, si on faisait enfin ce qu'il faut ? »

Par Patricia Costantini*

Le pouvoir éducatif par l'exercice de la motricité n'est plus à démontrer. Développement des capacités corporelles, du goût de l'effort, de l'hygiène de vie, de l'estime de soi et des autres, du savoir coopérer, du respect de la règle, tels sont les effets régulièrement admis de l'éducation physique et sportive sur le développement de l'enfant.

Il serait temps que cette matière, dont l'instruction dans le primaire (comme le souligne la cour des comptes) n'est que partiellement effective (3 heures hebdomadaire au programme), devienne une vraie priorité à l'école. Voire, un objectif majeur du plan héritage des « Jeux olympiques de Paris 2024 », compétition qui doit faire de la France « une vraie nation sportive ».

La solution ? c'est « 30 minutes de sport par jour à l'école » viennent d'annoncer en cœur les ministres de l'Education Nationale et des Sports.

Un projet qui sera mené « à titre expérimental à la rentrée de septembre 2020 ».

Mais pourquoi une énième expérimentation alors que de nombreux rapports démontrent déjà les effets positifs de l'activité physique sur les individus et que les indicateurs sur la sédentarité des plus jeunes sont au rouge ?

Mais que nous dit ce projet ?

Un projet qui impliquera « des enseignants volontaires ».

Mais qui seront ces volontaires ? assurément ceux qui maîtrisent déjà cet enseignement et respectent le programme. Car Monsieur Blanquer, si comme vous l'avez affirmé récemment « il n'y a rien de compliqué à enseigner l'EPS » comment expliquez-vous cette réticence de la part des professeurs des écoles à le faire ?

En laissant le libre choix aux seuls enseignants volontaires, cette mesure risque tout simplement de profiter aux enfants les mieux dotés et de ne pas atteindre la cible visée.

Un projet où « différents outils pédagogiques seront mis à la disposition des enseignants ».

Mais ce ne sont pas les outils qui manquent ! ballons, cordes, cerceaux, élastiques, mallettes pédagogiques existent. Ce qui fait défaut c'est la maîtrise de leur utilisation par les enseignants qui, par conséquent, les laissent au placard.

Un projet où seraient relancés, durant les récréations « les jeux d'antan : l'épervier, la marelle, la balle au prisonnier » suggère à son tour le Président du COJO de Paris 2024, Tony Estanguet.

Mais comment ressusciter ces activités et faire en sorte que le football cesse d'occuper les cours de récréation ? si ce n'est en restructurant l'espace comme viennent de le faire certaines communes, ce qui demande une concertation entre de nombreux acteurs.

Un projet qui devrait permettre de tordre le coup aux stéréotypes sexués qui dès le plus jeune âge assignent des rôles et des interdits tant aux filles qu'aux garçons, comme le suggère la ministre des sport, Roxana Maracineanu.

Mais quel enseignant aujourd'hui maîtrise suffisamment ce sujet pour en faire un objectif de séance ?

Alors, 30 minutes de grignotages quotidiennes de sport à l'école, c'est bien. Mais ces annonces tentent trop souvent de nous faire croire que ces mesures vont enfin permettre aux jeunes générations de découvrir les joies et les bienfaits de l'activité physique.

Il faut surtout une réelle formation des professeurs des écoles à cette discipline pour qu'enfin tous les élèves pratiquent 30 minutes d'éducation physique et sportive par jour. Et ainsi prennent goût au sport.

Source : a-block.fr



*Patricia Costantini est la co-fondatrice du Collectif EGAL SPORT

Tokyo-2020: Claude Onesta constate "un affaiblissement général" de la France

Le manager de la haute performance à l'Agence nationale du sport (ANS) Claude Onesta, a estimé mardi 18 février que le niveau de résultats de la France aux Jeux olympiques subissait "un affaiblissement général", situant entre 35 et 42 médailles le potentiel des Bleus à Tokyo cet été.



"On va avoir un niveau de médailles dans la fourchette 35/42, malgré les 38 podiums en plus ajoutés aux Jeux avec les disciplines supplémentaires (skateboard, surf, escalade etc.), a déclaré mardi Claude Onesta lors d'un point presse.

"Nous avons un affaiblissement général, on est sur une courbe descendante. La concurrence travaille mieux que précédemment. Une médaille à gagner, aujourd'hui, c'est plus compliqué, plus cher qu'il y a 10 ou 15 ans. Si on ne transforme pas notre organisation, on va subir de façon plus forte cette concurrence améliorée", a-t-il plaidé.

Créée en avril 2019, l'ANS a pour but d'incarner un nouveau modèle et les ambitions de la France aux JO de Paris 2024. C'est notamment au sein de cette agence, et non plus au ministère, que doivent être décidés les montants des subventions aux fédérations pour le haut niveau. L'ANS avance pour 2020 les chiffres de 60,2 millions d'euros de soutien aux fédérations (en baisse d'un million par rapport à 2019) et 11,8 millions d'euros d'aides personnalisées.

L'ancien sélectionneur des "Experts" du handball (deux titres olympiques et trois mondiaux notamment) a appelé à des "transformations" dans le modèle sportif français.

"Ces transformations ne pouvaient pas arriver juste avant les Jeux de Tokyo. On s'est appliqués à ne pas bousculer le système, mais plutôt à identifier les actions pour aider les sportifs à réaliser leur préparation dans les meilleures conditions et leur donner des outils pour performer", a-t-il ajouté, indiquant que l'ANS avait identifié environ 500 athlètes "médaillables" à plus ou moins long terme qui pouvaient être aidés (budget pour l'encadrement, recherche d'un contrat professionnel pour générer des revenus...).

"Au lendemain de Tokyo, on se lancera dans l'aventure de Paris-2024, alors on mettra en œuvre les transformations. On va rénover le modèle sportif français dans les mois qui viennent (...) Aujourd'hui, les meilleurs athlètes cherchent de moins en moins à vivre l'expérience des autres. Ils s'isolent, mettent en place leur cellule personnelle", a-t-il estimé.

Source : lesechos.fr

Les jeux traditionnels, plus ludiques et plus subtils que bien des sports

Il règne autour des sports mondialisés une atmosphère de compétition qui écraserait presque la beauté du jeu. D'ailleurs : de quels jeux s'agit-il ? Après tout, cela consiste souvent à passer une balle, courir ou nager vite, sauter haut, taper fort. Faut-il prendre tout cela si au sérieux ? Faut-il organiser autour de ces disciplines un tel déferlement médiatique et financier ?

Par contraste, on est surpris du dédain qui entache des milliers de jeux traditionnels : épervier, balle au prisonnier, quatre coins, gendarmes et voleurs, chandelle, renards-poules-vipères, béret, etc. Certes, on ne décerne pas de médaille d'or après une partie de cache-cache, et personne n'a encore été déclaré champion(ne) officiel(le) au jeu de la marelle. Pourtant, ces jeux traditionnels sont aussi subtils que bien des sports reconnus. Ils ont aussi la saveur des souvenirs d'enfance et le charme de la convivialité gratuite.

Le sport n'est pas tout le ludique

Le sport n'est pas tout, sauf à considérer que l'amour, la guerre, la politique ou l'économie sont des sports. Le sport n'est même pas tout le ludique. Dans l'univers des jeux, on trouve de multiples activités. Un classement établi par le sociologue du sport Pierre Parlebas permet d'y voir plus clair :

Il y a des jeux qui ne sont pas moteurs comme les jeux de cartes ou de dés.

Il y a des activités motrices sans règle, comme faire un jogging ou du roller.

Il y a des activités motrices avec règles mais sans compétition comme des rondes chantées ou des danses.

Enfin viennent les activités motrices avec règles et avec une idée de compétition. Quelques-unes deviendront des sports : football, judo, natation, lancers, courses, sauts. Dans leur immense majorité, les autres resteront des jeux traditionnels : balle au chasseur, marelle, etc.

Abus des duels collectifs

Dans ce spectre d'une centaine de sports et de milliers de jeux traditionnels, les sports ont pris une place prépondérante. Ils deviennent disciplines olympiques, matières enseignées en éducation physique et sportive, organisés en fédérations, retransmis par les médias. Au sein des disciplines sportives, un nouveau déséquilibre se fait jour. Les sports qui schématisent à l'extrême opposition entre adversaires fixes et coopération entre partenaires fixes sont les plus connus. En bref, on abuse des duels collectifs. Dans ce palmarès, on retrouve en premier le football.



A contrario, dès qu'un sport se déroule dans un environnement incertain ou que les rôles des adversaires ou partenaires sont moins fixés, il est moins regardé, voire moins pratiqué. Cela se comprend. Pour les organisateurs, il est plus difficile d'attribuer une médaille à un(e) championne ou de mettre une note à un(e) élève quand une météo défavorable ou des alliances flottantes sont de la partie. Quant aux spectateurs, il faut croire qu'ils apprécient surtout les deux critères du western classique : « Où sont les méchants ? » et son corollaire « Qui gagne ? ». Dans ce contexte, le football écrase à plates coutures la régates de voile ou le relais quatre fois cent mètres.

Alors, ne rêvons pas de glisser un jeu traditionnel comme la balle au prisonnier au milieu de compétitions sportives de volley-ball. Pourtant, Parlebas montre que les interactions d'une partie de volley-ball sont incluses dans celles d'une partie de balle au prisonnier. Les jeux traditionnels ne sont donc pas si simplistes ou enfantins. Ils sont même d'une grande subtilité.

Subtilité des jeux traditionnels

Dans les sports de « duels collectifs », deux équipes s'affrontent en se faisant des passes internes entre rôles fixes. Cela donne un spectacle clair, mais parfois peu convivial à jouer.

Les jeux traditionnels combinent aussi partenaires et adversaires, mais offrent un spectacle plus confus mais plus convivial pour les joueurs. Les rôles fluctuent (dans la balle assise), ils permutent (dans les quatre coins), ou ils convergent : lors d'une partie d'épervier, le joueur touché par le chasseur devient partenaire lié à celui-ci. Il est désormais adversaire des autres joueurs qui étaient ses compagnons auparavant. Ultime retournement, le dernier non touché deviendra le chasseur à la partie suivante.

Dans l'exemple de poule-renard-vipère, on devine que les renards mangent les poules, tandis que les poules mangent les vipères et que les vipères piquent les renards. À première vue, il semble suffisant d'être un bon prédateur : ainsi, un bon renard mange toutes les poules. Sauf qu'il va alors réaliser que sa proie était la prédatrice de son prédateur. S'il n'y a plus de poule, les vipères prolifèrent et sont d'autant plus menaçantes pour les renards.

Jouer pour éduquer et partager

On réalise mieux l'équilibre écologique en jouant à poule-renard-vipère qu'en courant obstinément dans un couloir de stade ou de piscine. On perçoit mieux les renversements d'alliance en jouant à l'épervier et les aléas de la vie dans une partie de cache-cache qu'en tapant dans une balle avec toujours les mêmes partenaires et contre d'autres qui appartiennent à un camp adverse fixé depuis le début. Il ne s'agit pas ici de dénigrer les sports, d'ailleurs si bien installés dans le paysage social qu'ils peuvent supporter la critique. Il s'agit de réhabiliter les jeux traditionnels, en voie de disparition, parce qu'on les croit infantiles et pas assez subtils.

Or, c'est tout le contraire. Ils sont, dans leur diversité, comme une myriade d'interactions potentielles, reflet des liens et des interactions entre humains. On change plus souvent de patron – comme à l'épervier – qu'on ne reste avec le même capitaine – comme au foot. On change plus de coin – comme aux quatre coins – qu'on ne reste dans le même secteur de jeu à la même place de défenseur ou d'attaquant. On peut être fier d'avoir neutralisé une proie, comme dans poule-renard-vipère, avant de réaliser qu'elle peut nous protéger contre des prédateurs.

La richesse en interactions des jeux traditionnels permet d'intérioriser des valeurs qui seront souvent de solidarité ou au moins de partage. Une éducation axée sur les seuls sports véhicule trop souvent des valeurs d'exclusion ou au moins de compétition exacerbée. Plutôt que de chercher toujours le vainqueur, n'est-il pas temps d'encourager aussi le partage ?

Dans cette optique, il est heureux que certains programmes scolaires refassent une place aux jeux traditionnels, comme dans ce document pédagogique par fiches de jeux, ou avec ce classement qui valorise les compétences développées (moi, autrui, collectif, espace, temps, équilibre).

Une sagesse populaire à transmettre

Dans notre monde, trop de choses sont vécues sous forme de concours ou de duels : du radio-crochet pour décider des plus belles voix de nouveaux chanteurs jusqu'aux primaires des partis politiques pour déterminer les futurs candidats aux élections présidentielles.

Le philosophe Michel Serres espérait que nous passerions bientôt de l'ère de « Darwin-Napoléon » à celle du « Samaritain ». Il souligne ainsi le fait que nous pourrions passer, après des millénaires de prédatons et de conflits, à un avenir empreint d'entraide et de partage. Dans ce basculement, il prévoit un passage des sports de force et de conflit vers des activités motrices plus sereines et coopératives. En attendant cet avenir radieux, essayons déjà au quotidien de promouvoir les jeux traditionnels. Ils font partie de notre patrimoine et ils portent en eux une sagesse populaire, loin des spectacles de masse.

Source : <http://theconversation.com>

JO 2024 : ce projet unique en Europe accueillera en Seine-Saint-Denis tous les sportifs, valides ou pas

Dès 2023, le PRISME, construit dans le cadre des JO 2024 accueillera à Bobigny tous les sportifs, porteurs de handicap ou non, amateurs et athlètes de haut niveau.

C'est un lieu « unique en Europe » et voué à « améliorer le quotidien des habitants », promettait ce mercredi soir Stéphane Troussel, président PS du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. D'ici 2023, le PRISME* s'installera sur 13 000 m², sur le stade départemental de la Motte à Bobigny, en plein cœur du 93, territoire hôte des Jeux olympiques de 2024. Il abritera des salles de sport où l'on pourra pratiquer la danse, la musculation, le tir à l'arc, les sports de combat... Leur signe distinctif : elles seront toutes construites selon une « conception universelle », et pourront accueillir sans distinction les sportifs valides ou porteurs d'un handicap, athlètes du dimanche ou de haut niveau.

Le conseil départemental, maître d'ouvrage, lance cette semaine le marché pour sélectionner les entreprises qui bâtiront puis auront en charge la maintenance de l'équipement sportif.

Et l'on en sait désormais un peu plus sur le projet, détaillé fin janvier par les élus lors d'une présentation à Pantin, en présence de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des JO 2024, de Jean Castex, délégué interministériel, et de multiples sportifs et associatifs.

« Pour trouver l'équivalent, il faut aller en Californie »

L'équipement comprendra notamment une salle bénéficiant d'un traitement acoustique et lumineux spécifique, avec des marquages led au sol ; une autre salle sera dédiée à la pratique de la boccia (sport de boules apparenté à la pétanque), de la danse et de l'expression physique ; une grande halle, équipée de gradins, pourra accueillir des compétitions ; le lieu abritera aussi une salle de musculation, un mur d'escalade, une salle d'armes de six pistes, pouvant accueillir le tir à l'arc ; un grand dojo avec quatre aires de combat, mais aussi une salle vidéo ludique, et un espace de balnéothérapie.

Ce pôle sportif a aussi vocation à accueillir le sport de haut niveau, avec un espace dédié à la détection de futurs champions paralympiques. Il abritera enfin un centre de recherches en santé. Tous publics confondus (sportifs, professionnels, public) il pourra accueillir jusqu'à 2 000 personnes.

La perspective réjouit Bruno Giel, président du Comité départemental olympique et sportif : « C'est un très beau projet, dans un département souffrant d'une pénurie d'équipements sportifs. Et pour trouver l'équivalent, il faut aller en Californie. C'est une promesse de rayonnement mondial ! » Dans la salle, Magaly Saby, infirmière motrice cérébrale et fondatrice de la compagnie de danse Déséquilibre, approuve « un projet qui pousse les personnes en situation de handicap vers le positif ».

Le chantier doit débuter au dernier trimestre 2021, pour s'achever en 2023. Coût estimé : 44 M €, essentiellement supportés par le conseil départemental. « L'Etat veillera à ce que la Solideo (Société de livraison des équipements olympiques) contribue financièrement à la réalisation de ce projet », a annoncé ce mercredi soir Jean Castex.

Source : Le Parisien



Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat dite prime Macron et associations reconnues d'intérêt général

Quelles sont les structures dispensées de l'accord d'intéressement pour verser la prime Macron ?

En décembre dernier, nous apprenions que la prime Macron exonérée de charges sociales et d'impôt sur le revenu était reconduite pour 2020.

Mais les conditions d'exonération ont évolué par rapport à l'année passée rendant son versement plus difficile. En effet, conformément aux dispositions de l'article 7 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS du 24 décembre 2019), en dehors des associations et fondations reconnues d'utilité publique, l'exonération est conditionnée à la mise en place d'un accord d'intéressement au sein de la structure. Cet accord d'intéressement doit être en vigueur à la date de versement de la prime Macron.

Pour beaucoup de comités sportifs et de clubs, malgré leur souhait de verser la prime, cet accord d'intéressement est concrètement un frein à ce versement. L'instruction ministérielle DSS/5B/2020/11 du 15 janvier dernier à destination de l'ACOSS et des URSSAF est venue apporter des précisions sur cette prime.

Une des précisions nous intéressent tout particulièrement. En effet, à la question 2.2 « Quelles entreprises sont dispensées de mise en œuvre d'un accord d'intéressement pour bénéficier de l'exonération ? », la réponse suivante est apportée :

« Pour respecter l'intention du législateur, cette exemption (d'accord d'intéressement) concerne également l'ensemble des associations et fondations reconnues d'intérêt général (visées aux articles 200 1° b et 238 bis 1° a du CGI ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, **sportif**, familial, culturel, etc.) ».

Cette instruction élargit donc le champ des associations dispensées de l'accord d'intéressement. Toutes les associations reconnues d'intérêt général en plus de celles reconnues d'utilité publique vont donc pouvoir, d'après cette instruction, verser la prime Macron sans devoir au préalable mettre en place un accord d'intéressement.

Il faut préciser qu'il s'agit d'un élargissement qui n'est basé sur aucun texte légal, la LFSS ayant uniquement visé les associations et les fondations reconnues d'utilité publique. Toutefois, on peut considérer que cette instruction ministérielle étant à destination de l'ACOSS et des URSSAF, il est peu probable qu'un contrôleur URSSAF aille à l'encontre de cette instruction et redresse une association reconnue d'intérêt général, et pas d'utilité publique, qui aura versé la prime Macron.

A noter qu'une association reconnue d'intérêt général est, en droit fiscal français, un organisme qui peut, au vu des critères de l'administration fiscale, émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.

Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :

- une activité non lucrative
- une gestion désintéressée
- un cercle étendu de bénéficiaires

En pratique, la procédure de rescrit fiscal permet à toute association de s'assurer auprès de l'administration fiscale qu'elle est éligible à ce statut. Pour les modalités pratiques sur ce versement, il faut rappeler que l'employeur a jusqu'au 30 juin 2020 pour verser cette prime (contrairement à l'année passée où la date limite était fixée au 31 mars 2019).

Sources : CNEA et Instruction ministérielle DSS/5B/2020/11 du 15 janvier 2020 (diffusée le 12 février 2020).

Une Nuit du Sport à l'accent japonais

Jeux Olympiques de Tokyo obligent, la Nuit du Sport avait pour thème le Japon pour cette nouvelle édition. Dans cette logique, nous avons retrouvé des démonstrations typiques du pays nippon. Tambours japonais, sabres, découpe, danse traditionnelle, autant de spectacles qui ont animé la 13^{ème} Nuit du Sport.

Sur la scène du théâtre Sud-Est de Villeneuve-Saint-Georges, cinq catégories étaient récompensées : les services civiques particulièrement impliqués dans leurs missions, les dirigeants dans leurs premiers mandats, les jeunes ayant participé pour la première fois à une compétition internationale, les coachs, arbitres, juges de moins de 25 ans et le traditionnel Prix de la Ville.



Une soirée bien rythmée qui a accueilli quelque 300 personnes. Preuve s'il en est que notre événement est devenu un incontournable du mois de janvier dans le Val-de-Marne.

Pierre Loevenbruck

Visite d'Orange pour Bénévolat : Jeux m'engagent !

Le 10 janvier, les volontaires du projet du CDOS 94 Bénévolat : Jeux m'engagent ! ont visité les locaux d'Orange à La Défense.

Grâce à Patrice Abolin (Business Developer Services numériques Education-Formation à distance chez Orange Business Services), ils ont pu découvrir les nouvelles technologies mises en place par la société de télécommunication.

Au programme : immersion dans la réalité augmentée, démonstration dans la Smart City déployée à Abu Dhabi ou expérience d'une réalité virtuelle collaborative.

De fantastiques outils qui ont fait l'unanimité auprès des volontaires présents. Pour conclure la matinée, les services civiques ont pu échanger avec Orange sur le handicap.

Une visite enrichissante et parfaitement en phase avec la volonté du CDOS 94 de favoriser l'employabilité des jeunes volontaires à travers le projet.

Pierre Loevenbruck



Le développement durable au cœur de la première soirée de suivi de Bénévolat : Jeux m'engagent !



Elle devait se tenir le 18 décembre, elle a finalement eu lieu le 27 février.

Le CDOS 94 a organisé sa première soirée de suivi de projet de Bénévolat : Jeux m'engagent ! alors que les grèves avaient contraint à l'annulation de la première.

Elle avait pour thème l'environnement. Après une présentation des objectifs du CDOS dans ce domaine, 6 groupes de trois volontaires ont pu mettre en commun leurs réflexions sur le développement durable.

Le retour collectif a permis au CDOS de repartir plein d'idées pour ses futurs projets.

Mais le clou de la soirée fut très certainement l'intervention Michel Rat, international à 81 reprises en équipe de France de Basket.

Le Président du Centre Fédéral de Basket-Ball a pu faire bénéficier aux volontaires du projet de toute son expérience de haut niveau.

Prochain rendez-vous le 21 avril au CNOSF : on a déjà hâte d'être.

Pierre Loevenbruck

Tous partants pour la Vivicitta !!

Dimanche 29 mars 2020 : Place du Marché à Vitry Sur Seine

La Vivicitta, " Vivre sa ville", est une course qui se déroule chaque année en avril, dans de nombreuses villes et pays du monde. En courant, en marchant, en relais, en fauteuil, tout le monde peut participer, chacun à son rythme, pour son plaisir ou pour établir une performance. Cet événement est co-organisé par le Comité FSGT94 et ses clubs, les villes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine, avec le soutien du Conseil départemental 94, sans compter les nombreux bénévoles et agents communaux.

Pour en savoir plus et participer à cet événement : <http://www.fsgt94.org/spip.php?rubrique7>

Pour tout renseignement : FSGT94 / 01 49 87 08 50 / vivicitta94@gmail.com / www.fsgt94.org

ivry & vitry
Vivicittà
 je cours Avec Le monde

COURSE INTERNATIONALE
 POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ
 NOUVELLES DISTANCES : 5,5 & 10 KM
DIMANCHE 29 MARS 2020
 dimanche 9-13h / Place du Marché à Vitry
 informations : www.fsgt94.org / vivicitta94@gmail.com

FSGT UISP
 sportpertutti

Créteil – Football : après la coupe d’Afrique des quartiers, ils lancent la coupe du monde

C’était du jamais vu. En mai dernier, la jeunesse de Créteil vivait la folie de la CAN (Coupe d’Afrique des nations de football) des quartiers.

Organisé par un groupe d’amis souhaitant donner une image positive de leur ville, ce tournoi de football amateur revient cette année avec 16 sélections représentant des pays du monde entier. La Worldeup Créteil est née.

Après le succès inattendu de la coupe d’Afrique des quartiers au printemps 2019, les organisateurs récidivent du 30 mai au 28 juin prochain avec la World Cup Créteil, passant de 8 à 16 équipes. Le principe du tournoi reste le même : permettre à des jeunes de tous les quartiers de la ville-préfecture de se mélanger au sein d’équipes représentant chacune un pays – dont ils sont ou pas originaires- pour s’affronter sur un terrain de football. Et cette année, la finale se disputera sur le terrain d’honneur du stade Duvauchelle, là où évolue l’équipe fanion de l’US Créteil-Lusitanos.

A l’origine de cet événement: Moussa Sow, enfant des Bleuets arrivé à 8 ans du Sénégal avec sa famille, aujourd’hui trésorier au siège de la Croix-Rouge. «A force d’entendre parler de communautarisme, de racisme dans notre ville, je souhaitais renvoyer une autre image. Il y avait eu à l’époque des tournois inter-quartiers mais c’était parfois source de conflit.

En 2019, il y allait y avoir la coupe d’Afrique des nations alors j’ai désigné des capitaines parmi des amis pour constituer des équipes comprenant des habitants de tous les quartiers de Créteil.

Pour les matchs, nous n’avions pas de créneau donc nous attendions notre tour ou bien nous nous déplaçons à la recherche d’un terrain libre. Nous avons finalement pu jouer la finale sur le terrain d’entraînement du stade Duvauchelle, devant 5000 personnes.

Il y a eu une très belle ambiance, pas un seul carton rouge et des scènes de liesse à chaque but!» se souvient Moussa. Pendant un mois, des médias nationaux et étrangers se sont intéressés à cette compétition festive qui a même essaimé dans d’autres banlieues. De quoi donner envie de persévérer.

Naissance de l’association L’Assaut du collectif

Depuis, Moussa Sow a créé l’association l’Assaut du collectif pour structurer les actions qu’il souhaite développer pour la jeunesse de sa ville, de l’organisation d’événements sportifs au soutien scolaire en passant par l’accompagnement des jeunes en difficulté.

Pour cette nouvelle coupe, l’Assaut du collectif bénéficie aussi désormais d’un partenariat avec la ville pour l’organisation de sa coupe du monde des quartiers, pour réserver des terrains à l’avance et bénéficier du palais des sports mi-avril, où se tiendra un grand show à l’occasion du tirage au sort de la compétition.

Le collectif a aussi noué des liens avec les autres associations locales et a par exemple organisé une collecte avec deux autres associations, Créteil Réussite et Le Noble Art de Créteil, pour fournir du matériel scolaire dans le quartier des Bleuets à la rentrée.

Lors de la CAN des quartiers, une partie des fonds collectés ont été reversés à l’association locale Ummanité qui construit des puits dans les régions d’Afrique en situation de stress hydrique.

Et cette année, ils iront à la fondation Dunknation qui réunit des acteurs de l’industrie du divertissement issus de la banlieue pour lancer une chaîne de télévision, ONCO-TV destinée aux personnes souffrant du cancer.

Source : 94.citoyen.com



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)